



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision : 23-mai-2017

Numéro de révision: 1

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom du produit** REMOVE  
**Code du produit** K31500  
**Code produit Alternate** K31500  
**Classe de produit** PRODUIT DE PRÉPARATION DE SURFACE  
**Couleur** Pourpre  
**Utilisation recommandée** Solution de décapage  
**Restrictions d'utilisation** Aucun renseignement disponible

**Fabriqué pour**  
Benjamin Moore & Cie Limitée  
8775, rue Keele  
Concord ON L4K 2N1  
Tél.: 1-800-361-5898  
www.benjaminmoore.com

**Fabricant** Benjamin Moore & Cie  
101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
Tél. : 855-724-6802  
www.benjaminmoore.com

**Numéro d'appel d'urgence**  
CANUTEC: 613-996-6666

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

**Danger**

#### **Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



**Aspect** Pourpre liquide

**Odeur** légère

#### Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

##### Yeux

En cas de contact avec les yeux rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

##### Peau

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

##### Inhalation

En cas d'inhalation transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

##### Ingestion

En cas d'ingestion rincer la bouche. NE PAS faire vomir

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Autres informations

Aucun renseignement disponible

### 3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	N° CAS	% de Poids (max.)
Sodium hydroxide	1310-73-2	5 - 10%
Sodium metasilicate	6834-92-0	1 - 5%

### 4. PREMIERS SOINS

#### Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise.

	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
<b>Contact avec les yeux</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.
<b>Symptômes et Effets les Plus Importants</b>	Combustion.
<b>Avis aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Équipement de protection individuelle pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Risques Spécifiques à la Substance Chimique</b>	Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême.
<b>Sensibilité à l'impact Mécanique</b>	Non
<b>Sensibilité à la Ddécharge Statique</b>	Non
<b>Données sur l'inflammabilité</b>	
Point d'éclair (°F)	Non applicable
Point d'éclair (°C)	Non applicable
Méthode de mesure du point d'éclair	Non applicable
<b>Limites d'inflammation dans l'air</b>	
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable

**NFPA**    **Santé:** 3    **Inflammabilité :** 0    **Instabilité:** 0    **Spécial :** COR

**Légende NFPA**

0=Non dangereux  
 1=Faible  
 2=Modéré  
 3=Élevé  
 4=Sévère

*Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.*

*L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au [www.nfpa.org](http://www.nfpa.org).*

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions personnelles**

Attention! Matière corrosive. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate.

**Autres informations**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Précautions environnementales**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes de nettoyage**

Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le haut et peller dans les récipients appropriés pour la disposition.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manutention**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié.

**Entreposage**

Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles**

Aucun renseignement disponible

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Limites d'exposition**

*Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.*

Nom chimique	ACGIH	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Sodium hydroxide	2 mg/m <sup>3</sup> - Ceiling	2 mg/m <sup>3</sup> - Ceiling	2 mg/m <sup>3</sup> - Ceiling	2 mg/m <sup>3</sup> - Ceiling	2 mg/m <sup>3</sup> - Ceiling

**Légende**

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

**Mesures techniques**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

**Protection de la peau**

**Protection respiratoire**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Gants protecteurs et habillement imperméable.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Pourpre liquide
<b>Odeur</b>	légère
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité (lbs/gal)</b>	9.20 - 9.30
<b>Densité</b>	1.10- 1.12
<b>pH</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité (cps)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Solubilité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>% solides en masse</b>	5 - 15
<b>% solides en volume</b>	0 - 10
<b>% volatiles en masse</b>	85 - 95
<b>% volatiles en volume</b>	90 - 100
<b>Teneur limite réglementaire en COV (g/l)</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition (°F)</b>	212
<b>Point d'ébullition (°C)</b>	100
<b>Point de congélation (°F)</b>	32
<b>Point de congélation (°C)</b>	0
<b>Point d'éclair (°F)</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair (°C)</b>	Non applicable
<b>Méthode de mesure du point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non applicable
<b>Limite supérieure d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Limite inférieure d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Temp d'autoignition (°F)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Temp d'autoignition (°C)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition (°F)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition (°C)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**

Sans objet

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Prévenir de la congélation.
<b>Matières incompatibles</b>	Pas de matières à signaler spécialement.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun dans des conditions d'emploi normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

### Toxicité aiguë

#### Renseignements sur le produit

Aucun renseignement disponible

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Symptômes

Aucun renseignement disponible

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### **Contact avec les yeux**

Gravement irritant pour les yeux Peut causer des brûlures  
Risque de lésions oculaires graves

#### **Contact avec la peau**

La substance peut causer une légère irritation de la peau.  
Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.

#### **Inhalation**

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

#### **Ingestion**

Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

#### **Sensibilisation:**

Aucun renseignement disponible.

#### **Effets neurologiques**

Aucun renseignement disponible.

#### **Effets mutagènes**

Aucun renseignement disponible.

#### **Effets sur la reproduction**

Aucun renseignement disponible.

#### **Effets sur le développement**

Aucun renseignement disponible.

#### **Effets sur les organes cibles**

Aucun renseignement disponible.

#### **STOT - exposition unique**

Aucun renseignement disponible.

#### **STOT - exposition répétée**

Aucun renseignement disponible.

#### **Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible.

#### **Risque d'aspiration**

Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 54941 mg/kg

ETAmél (cutané) 14632 mg/kg

### Composant

Sodium hydroxide

LD50 oral : 220 mg/kg (Rat) données de fournisseur

LD50 cutané : 1350 mg/kg (Lapin)

Sodium metasilicate

LD50 oral : 1153 mg/kg (Rat)

**Toxicité chronique****Cancérogénicité***Il n'y a aucun produit chimique carcinogène connu dans ce produit.*

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Effets écotoxicologiques**

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

**Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë aux poissons**

Aucun renseignement disponible

**Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

Aucun renseignement disponible

**Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

Aucun renseignement disponible

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Mobilité dans des milieux environnementaux**

Aucun renseignement disponible.

**Ozone**

Aucun renseignement disponible

**Composant****Toxicité aiguë aux poissons**

Aucun renseignement disponible

**Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

Aucun renseignement disponible

**Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### TMD

Nom officiel d'expédition	Liquide inorganique, corrosif, basique, n.s.a.
Classe de danger	8
No ONU	UN3266
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN3266, Liquide inorganique, corrosif, basique, n.s.a (Sodium hydroxide), 8, II

#### ICAO

Non réglementé

#### IMDG / OMI

Non réglementé

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Inventaires internationaux

TSCA : États-Unis	Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada	Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus.

#### Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

##### INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

*Aucun*

##### INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

*Aucun*

#### SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD



## 16. AUTRES INFORMATIONS

**HMIS - Santé: 3 Inflammabilité : 0 Réactivité: 0 EPI : -**

### Légende HMIS

0 = Danger minimal

1 = Danger faible

2 = Danger modéré

3 = Danger sérieux

4 = Danger sévère

\* = Danger chronique

X = Défini par l'utilisateur

*Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.*

*Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.*

**AVERTISSEMENT!** Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à [http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked\\_questions-questions\\_posees-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php) pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

**Préparée par** Service de Gestion des Produits  
Benjamin Moore & Co.  
101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
855-724-6802

**Date de révision :** 23-mai-2017  
**Cause de la révision** Non disponible

### Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans la présente sont présentés de bonne foi et considérés comme exacts en date de la mise à jour indiquée ci-dessus. Ces renseignements sont fournis sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs doivent s'en servir à titre de complément à d'autres renseignements recueillis et faire leur propre évaluation de la pertinence et de l'exhaustivité de l'ensemble des renseignements recueillis afin d'assurer l'usage adéquat de ces substances, ainsi que la sécurité et la santé des employés. L'utilisateur de ces données et renseignements doit s'assurer de leur conformité aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

**FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE**